

# Livret d'accueil

## Service Portage de Repas À Domicile (PRAD)



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté d'agglomération Arlysère s'engage à répondre au mieux aux besoins des personnes de 60 ans et plus et des personnes majeures en situation de handicap.

Le service Portage de Repas À Domicile (PRAD) est porté par le Service de Maintien à Domicile, lui-même géré par le CIAS.

### Le bureau est ouvert :

Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00.

Sauf mardi après-midi, mais l'accueil téléphonique est maintenu.

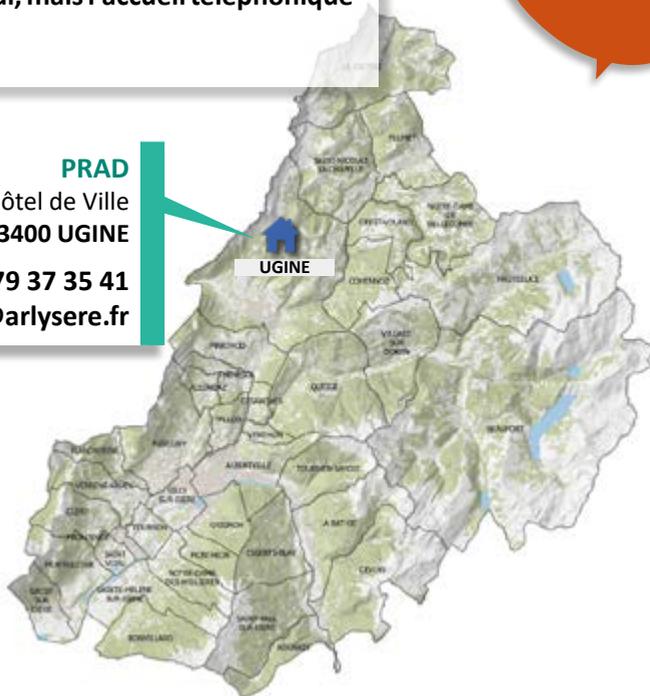
Où ?

### PRAD

2 place de l'Hôtel de Ville  
73400 UGINE

Tél : 04 79 37 35 41

Mail : smad.ugine@arlysere.fr



Le Service Portage Repas à Domicile est situé dans les locaux de la mairie d'Ugine (au rez-de-chaussée). L'accueil du service est réalisé dans des locaux de plain pied, spacieux et adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Le service intervient sur les communes du territoire Arlysère pour le Portage des Repas à Domicile.

## PRÉSENTATION DU SERVICE

### C'est quoi ?

Le service de Portage de Repas À Domicile (en liaison froide, repas à réchauffer) propose des repas équilibrés et préparés selon les normes d'hygiène en vigueur. Les repas sont composés d'une entrée, d'un plat de résistance, d'un fromage, d'un dessert ainsi que d'une soupe et d'un yaourt pour le soir. Le tout accompagné de pain.

L'inscription s'effectue au moins 96h avant la livraison du premier repas.

Il est possible de choisir la fréquence des livraisons (de 1 à 7 repas par semaine) et de bénéficier de repas équilibrés et adaptés aux normes alimentaires en cours.

Le service peut être ponctuel ou permanent.

Durant toute la période d'intervention du service chez un bénéficiaire, celui-ci pourra contacter le secrétariat (modification repas, renouvellement du contrat, annulation...).

La mise en place du service fait l'objet d'un contrat entre le bénéficiaire et le CIAS Arlysère.

La fin du contrat peut être interrompue (sous respect des clauses du contrat) à la demande du bénéficiaire (choix personnel, entrée en structure, autre...) ou à la demande du responsable du service.

## Modalités de la prestation

### Pour qui ?

Destinées aux **personnes de plus de 60 ans** et aux **personnes en situation de handicap de 80 % et plus** en incapacité d'accomplir seules les actes de la vie quotidienne.

Le bénéficiaire doit être **domicilié dans une des communes d'intervention du service, soit 39 communes.**

**Bénéficiaire** de repas complets et équilibrés, sans avoir à faire les courses ou la cuisine.

**Favoriser** le maintien au domicile le plus longtemps possible et dans de meilleures conditions.

**Prévenir** les risques de dénutrition, de chutes et de maladie.

**Prévenir** et **rompre** l'isolement.

### Pour quoi ?

### Avec quels tarifs ?

REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE	REPAS COMPLET Au 1 <sup>er</sup> avril 2021
≤ à 8 400 €	7.05 €
De 8 401 € à 11 000 €	8.30 €
De 11 001 € à 15 000 €	10.25€
≥ à 15 001 €	10.95€

Le crédit d'impôt est possible.

4

### Quelles modalités de livraison ?

Le portage des repas se fera en liaison froide.

Les repas sont livrés du lundi au vendredi la matin ou l'après-midi à votre domicile.

#### Albertville

##### Livraison des repas

**Repas du lundi** : le lundi

**Repas du mardi** : le mardi

**Repas du mercredi** : le mercredi

**Repas du jeudi et du vendredi** : le jeudi

**Repas du samedi et dimanche** : le vendredi

#### La Bâthie · Rognaix · Cevins · Esserts-Blay Tours en Savoie · Saint-Paul sur Isère

##### Livraison des repas

**Repas du lundi** : le lundi

**Repas du mardi et du mercredi** : le mardi

**Repas du jeudi et du vendredi** : le jeudi

**Repas du samedi et dimanche** : le vendredi

5



Plancherine/Tamié . Saint Vital . Saint Hélène sur Isère  
Tournon . Mercury . Césarches . Venthon . Farette . Pallud  
Frontenex . Gilly sur Isère . Grignon . Verrens sur Arvey

### Livraison des repas

**Repas du lundi** : le vendredi après-midi  
**Repas du mardi et mercredi** : le lundi après-midi  
**Repas du jeudi** : le mardi après-midi  
**Repas du vendredi et samedi** : le jeudi après-midi  
**Repas du dimanche** : le vendredi après-midi

Ugine . Marthod . Thénésol

### Livraison des repas

**Repas du lundi** : le lundi  
**Repas du mardi** : le mardi  
**Repas du mercredi** : le mercredi  
**Repas du jeudi** : le jeudi  
**Repas du vendredi, samedi et dimanche** : le vendredi

Présence obligatoire pour la réception du repas.

## VOUS AVEZ BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

### Service de Portage de Repas À Domicile

2 Place de l'Hôtel de Ville  
73200 UGINE

Tel. 04 79 37 35 41  
smad.ugine@arlysere.fr

#### Le bureau est ouvert :

Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00

*Sauf mardi après-midi, mais l'accueil téléphonique est maintenu.*

### Contacts divers

#### Conseil Départemental de la Savoie

Délégation Départementale Personnes  
Âgées /Personnes Handicapées  
Place François Mitterrand  
CS 71806  
73 018 CHAMBERY Cedex

Tel. 04 79 96 73 73

#### Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

45 Avenue Jean Jaurès  
73 200 ALBERTVILLE

Tel. 04 79 89 57 02

#### Délégation territoriale de Savoie Albertville

45 Avenue Jean Jaurès  
73 200 ALBERTVILLE

Tel. 04 79 89 57 00

ET TOUTES LES INFOS SUR LE WEB

[www.arlysere.fr](http://www.arlysere.fr)

Action sociale CIAS  > Personnes âgées





Action soutenue par l'Union Européenne au titre du PC Interreg V France – Italie et du Fond Européen de Développement Régional – FEDER dans le cadre du projet simple SocialLab issu du PITER GRAIES LAB

